



THIRD CHAIR
— *adr by design* —

CHARTRE DE VALEURS

Nous, _____

en qualité de signataire du Manifeste « Third Chair », il nous tient à cœur de promouvoir la prévention et la résolution de différends (PRD). Nous considérons les PRD comme des outils durables de gestion pour nos relations d'affaires et nos relations humaines. Nous souhaitons réduire nos coûts relatifs aux différends, et les PRD nous offrent : efficacité, rapidité, confidentialité, impartialité, et sécurité.

Afin d'améliorer nos règles de bonne gouvernance, nous nous engageons à :

1. Insérer une clause en faveur des PRD au sein de nos contrats avant d'envisager toute autre solution ;
2. Considérer les PRD en cas de différend, lorsque cela est approprié, avant de recourir aux tribunaux ;
3. Développer une politique d'entreprise autour des PRD ;
4. Promouvoir les PRD à travers la formation au sein de notre organisation ;
5. Participer au mouvement « Third Chair » pour bonifier notre image de bonne gouvernance, à travers l'affichage de notre Logo sur votre site web « Third Chair » et dans tout autre média, sans coût ou obligation légale ;
6. Afficher le logo « Third Chair – ADR by design » sur nos médias, avec l'hyperlien vers le site web « Third Chair ».

Cette déclaration n'a pas pour objet de créer des obligations légales contraignantes, ni de passer outre toute obligation du professionnel à l'égard de ses clients. Ce Manifeste ne contient aucune clause d'exclusivité.

Signature et tampon :

Nom :

Fonction :

Date :